

petite route détournée, au croisement de la route de Suresnes et de Châtigny qui mène à Châtigny.

Vers quatre heures l'état a été amélioré d'Avallon, pistant toujours sur la grande route. Il s'arrêta précipitamment au croisement du chemin de Châtigny et s'engagea dans l'écurie. Le cheval de l'attelage fut aussitôt arrêté, et l'attelage fut dirigé vers l'écurie d'Avallon. Les deux chevaux furent dirigés dans l'écurie, et l'attelage fut dirigé dans l'écurie.

Tantôt que je restais en arrière, l'attelage fut dirigé dans l'écurie. J'eus peur et alors je fis feu sur lui.

A la suite de ces déclarations, le contre-allié Sacquet, les frères Pinson et l'ouvrier Debois ont été mis en liberté provisoire.

Americain victime d'un vol à l'Américaine

Paris, 27 mai. — M. Miam Holstad, ingénieur à Washington, fit au musée du Louvre connaissance d'un inconnu qui l'entraîna dans un café voisin pour sceller leur amitié assant la verre en main.

La, comme par hasard, survint un troisième individu, « Messieurs, déclara-t-il je ne vous salue pas mais écoutez-moi, j'ai un projet à distribuer aux pauvres, je vous en prie; je ne vous demande aucune garantie, je vous en fais la preuve de votre confiance... »

Comment M. Holstad, Américain, ne fut-il pas en défiance? Il eût dû comprendre qu'il se trouvait devant un individu, celui qu'il avait rencontré au musée du Louvre, acceptait de lui son portefeuille, au pseudo philanthrope. C'est que tous deux voulaient lui donner, étant de connivence pour le dévaliser.

M. Holstad ayant imité ce geste, il ne revint bien entendu, les deux filous, 15 livres sterling, tel est le prix que lui coûta cette sur le danger de se confier trop facilement à des inconnus.

SUICIDE D'UN SPORTSMAN

Paris, 27 mai. — M. Gustave Esbran, âgé de 27 ans, habitant avec sa femme un hôtel d'été, avenue Niel, 79, s'est suicidé en se jetant dans l'eau d'une crise de neurasthénie, en se tirant un coup de revolver dans la bouche. Le mort a été instantanément transporté au Havre qui lui avait fait une belle fortune, le défunt possédait une écurie de courses dont les couleurs s'inscrivent à diverses reprises. Propriétaire du château de Mont-Hérault, à Marolles (Calvados), M. Esbran était l'organisateur des courses de Lisieux.

Le Derby d'Epsom

est gagné par un cheval français

COMPLÉTÉ DES SUFFRAGETTES. — IMPORTANTES MESURES POLICIERES

London, 27 mai. — Le « Daily Express » a été informé de la découverte d'un complot de suffragettes, dont le but serait de faire « Brulage », le cheval du roi George, qui court aujourd'hui dans le Derby.

La police a pris les plus grandes précautions contre tout attentat.

Les couleurs du souverain n'ont pas été complètes à Epsom depuis le fameux Derby de 1914, il y a cinq ans, « Minors », dit Édouard-VII. Le roi tint à reconduire le même, en simple sportswoman, le vainqueur au pesage et le foule lui fit à cette occasion une inoubliable. Le roi George et le prince Mary, accompagnés de leurs invités, sont partis à 10 heures de la gare de Victoria, par train spécial, pour Epsom.

La victoire de « Durbar »

100.000 francs. — Distance : 2.400 m. Durbar II (Mac Gee) 20/1.

100 Hapsburg (C. Foy) 35/1.

100 Peter the Hermit (Watson) 100/1.

100 Les victoires de « Durbar » dans le Derby anglais est un succès de l'élevage français. Les Anglais avaient la plus grande confiance dans leurs représentants dont les noms qualifiés, « Kennymore », paraissent avoir la course à sa merci. Dans le betting de ces derniers jours, « Durbar » était la cote de 100/6, à la suite de 5 ou 6 chevaux anglais.

« Durbar », est né de l'étalon français Raboteux, qui a donné déjà de nombreux gagnants de grande classe, et de la pouliche « Armenia ».

Il appartient à un propriétaire américain M. Duryea, qui depuis 3 ans environ a couru en France. « Durbar » avait montré une forme brillante dès le début de la saison; il avait gagné 5 courses contre les plus grands chevaux classiques, le Prix de la Ville et le Prix Noailles, au Bois de Boulogne.

Malgré ses brillants succès, le gagnant du Derby n'était pas considéré en France comme le véritable champion de nos chevaux de 3 ans.

Aucun cheval français n'avait gagné le Derby d'Epsom depuis 1865. Cette année-là, le bleu ribané fut remporté par « Gladiateur », qui a gardé de cet exploit une grande renommée.

L'une des plus célèbres tentatives des représentants de l'élevage français à la grande course d'Epsom est celle de « Holo-gramme », qui se termina tragiquement; le cheval se cassa la jambe à quelques mètres de la ligne de départ, et fut victime de l'attentat des suffragettes contre le cheval du roi George V, échoua malgré son mérite et sa supériorité manifestes.

Scandale de mœurs à Berlin

Berlin, 27 mai. — Aujourd'hui sera jugé le procès des mœurs criminelles de Berlin, une mystérieuse affaire de mœurs, les individus, appartenant à un soi-disant club artistique, organisèrent à Berlin de nombreuses soirées auxquelles assistaient généralement de hauts fonctionnaires, de médecins, des avocats et même, dit le « Tagblatt », un prince fort connu. De 100 à 2.000 parties d'entrées furent vendues pour la dernière soirée du club, le 5 décembre à Berlin. Des acteurs des théâtres de Berlin jouèrent des rôles féminins dans des singulières représentations théâtrales qui constituaient l'attraction de ces réunions.

Au pays du Knout

VIOLENTS INCIDENTS A LA DOUMA. — LE VICE-PRÉSIDENT DEMISSIONNE

St-Petersbourg, 27 mai. — Au cours de la discussion devant la Douma du budget du Ministère de la Justice, M. Schubin, sénateur et M. Mikoukoff, ont été assaillés de paroles offensantes.

Les députés Mikoukoff, du parti ouvrier, et Pouchkévitch, de l'extrême droite, se sont mêlés à ce colloque.

M. Mikoukoff, Pouchkévitch et Léonovitch ont été exclus pour la durée d'une séance.

La proposition du vice-président M. Kouznetsov d'adhérer à la Douma, a été rejetée par 111 voix contre 110, avec huit abstentions. En conséquence, la Douma n'est pas constituée.

Nancy, 27 mai. — Aujourd'hui comparait devant la cour d'assises de Meurthe-et-Moselle, le nommé Joseph Lagarde, âgé de 34 ans, tailleur de pierres, dans des circonstances d'assassinat de son collègue Deleau, accusé d'avoir commis le crime, le 23 janvier, dans le débit tenu à Maxéville par le sieur Deleau et passa la matinée à boire avec celui-ci. Vers 11 heures, il sortit et vint déjeuner à Nancy. Entre deux et trois heures de l'après-midi, il revint au débit Deleau, et recommença à boire avec le patron et à causer avec les clients.

« A 8 heures et demie du soir, quand tous les consommateurs se furent retirés et quand il se trouva seul avec Deleau, chef et de petite taille, l'assomme. Quand il lui eut tendu la terre, sans connaissance, le meurtrier, sans perdre un instant, lui courut à la tête et le frappa à la nuque. Deleau enferra ses épaules, prit l'argent qui s'y trouvait, puis il revint au débit, vida le tiroir-caisse et partit.

« Deleau, transporté à l'hôpital de Nancy, y expira des suites des fractures du crâne occasionnées par les coups qu'il avait reçus.

« On rechercha vainement l'auteur du meurtre, quand Lagarde fut arrêté à Laxou en vertu d'un mandat d'arrêt d'Épinal, sur la route du fort du Roulon.

L'ASSASSINAT DU CABARETIER

Voici, d'après l'acte d'accusation, les charges qui pèsent sur lui :

« Le lundi 23 mars dernier, vers 8 heures du matin, Joseph Lagarde entra dans le débit tenu à Maxéville par le sieur Deleau et passa la matinée à boire avec celui-ci. Vers 11 heures, il sortit et vint déjeuner à Nancy. Entre deux et trois heures de l'après-midi, il revint au débit Deleau, et recommença à boire avec le patron et à causer avec les clients.

« A 8 heures et demie du soir, quand tous les consommateurs se furent retirés et quand il se trouva seul avec Deleau, chef et de petite taille, l'assomme. Quand il lui eut tendu la terre, sans connaissance, le meurtrier, sans perdre un instant, lui courut à la tête et le frappa à la nuque. Deleau enferra ses épaules, prit l'argent qui s'y trouvait, puis il revint au débit, vida le tiroir-caisse et partit.

« Deleau, transporté à l'hôpital de Nancy, y expira des suites des fractures du crâne occasionnées par les coups qu'il avait reçus.

« On rechercha vainement l'auteur du meurtre, quand Lagarde fut arrêté à Laxou en vertu d'un mandat d'arrêt d'Épinal, sur la route du fort du Roulon.

DEUXIEME CRIME

« Il aurait, le 23 janvier dernier, caché dans une maison en ruine sur la route, près du fort du Roulon, un nommé Mangel livreur du Califa qui devait passer, ses vêtements terminés; il l'aurait abordé, sous prétexte de lui acheter un objet, et pendant que le livreur fouillait dans sa voiture, il lui aurait fendu le crâne de deux coups d'une hache qu'il tenait dissimulée sous sa pélerine et l'aurait dévalisé.

« Frappé par la concordance du signalement de Lagarde avec le signalement que Deleau avait donné de son agresseur, frappé surtout par la similitude des procédés d'exécution employés dans l'assassinat du Roulon et dans celui de Maxéville, le juge d'instruction de Nancy, résolut de confronter Lagarde avec les divers clients venus au débit Deleau, le 23 mars.

« Malgré ses protestations, Lagarde fut reconduit par tous les témoins. Bientôt, comprenant l'utilité de ses dénégations, il dut avouer qu'il était bien le meurtrier et le voleur du malheureux Deleau.

« Il prétendit qu'une discussion s'était élevée entre Deleau et lui sur le sujet du paiement des consommations que, sous l'influence de la colère et de l'ivresse, il avait lancé dans la tête de Deleau. L'acte avait atteint à la tête; qu'il n'avait songé à le voler que quand il l'avait vu étendu à terre, sans connaissance. Cette version est en contradiction absolue avec la déclaration faite à la gendarmerie par Deleau agissant.

« Lagarde est un dangereux individu, les renseignements recueillis sur son compte sont des plus défavorables. Parvenu où il a passé, il a laissé la réputation d'un dangereux voleur, ne vivant que de vol et ne reculant devant aucun moyen pour se procurer de l'argent.

« Il a encouru de nombreuses condamnations pour vol.

« Lagarde n'aura à répondre devant le jury de Meurthe-et-Moselle, que de l'assassinat de M. Deleau. Il comparaitra plus tard, devant les Assises des Vosges, sous l'inculpation de l'assassinat du livreur choiseleur de Califa.

Lagarde est condamné à mort

Nancy, 27 mai. — Le jury est resté sourd aux appels du défenseur de Lagarde et a rapporté un verdict impitoyable sans circonstances atténuantes.

En conséquence, Lagarde a été condamné à la peine de mort.

LA GUERRE

ENTRE LE

Mexique et les Etats-Unis

LE CONGRES MEXICAIN ACCORDERAIT AU GENERAL HUERTA UN GONGE DE SIX SEMAINES

New-York, 27 mai. — On télégraphie de la Vera-Cruz à un « New-York Herald » que :

« Un message spécial vient d'arriver de Mexico, apportant la nouvelle que des arrangements ont été pris pour que le général Huerta obtienne, à dater du 1er juin, un congé de six semaines pour raisons de santé. Le Congrès mexicain a donné son assentiment à ce projet ».

Le général Huerta partirait immédiatement pour l'Europe, via la Vera-Cruz.

LE GENERAL VILLA PRESSE SA MARCHÉ SUR MEXICO

Juarez, 27 mai. — Stimulé par la nouvelle parvenue de Washington, que les travaux des médiateurs touchaient à leur fin, le général Villa a décidé de hâter ses préparatifs, et de faire partir son armée entière d'avancer de Torreon sur la capitale, enlevant en cours de route San-Luis, Potosi et Zacatecas.

AU MAROC

LA LIBERATION DE M. MONNIER

Tanger, 27 mai. — M. Monnier a été remis en liberté sans rançon et est arrivé sain et sauf à Tanger. Ce résultat est dû aux habiles démarches de l'agence de France. Grâce à ses relations dans le monde indigène, elle a fait intervenir le chef de la mahalla des Andjara. Celui-ci a obligé les ravisseurs de M. Monnier, qui réclamaient une rançon, à la remettre inconditionnellement à la mahalla, qui l'a fait accompagner à Tanger sous bonne escorte. M. Monnier n'a subi aucun mauvais traitement pendant sa captivité, qui a duré trois jours.

Par malheur, les mêmes brigands ont réussi à s'emparer de l'interprète du chef d'Ouezzan et de l'homme qui l'accompagnait. L'interprète, ignorant la libération de M. Monnier, a été en effet présenté auprès d'eux pour négocier le montant de la rançon. Finirez de voir M. Monnier leur échapper, les brigands se précipitèrent sur l'interprète et le firent prisonnier.

En Albanie

LES REVENDECTIONS DES INSURGÉS

Durazzo, 27 mai. — Les insurgés ont adressé à la commission de contrôle une communication dans laquelle ils exposent de la manière suivante le but du mouvement national :

Nous désirons que le souverain de l'Albanie renonce à l'enseignement de la religion, qui est la base de notre foi.

Les personnages auxquels le pouvoir a confié le pouvoir gouvernemental sont des hommes qui méprisent depuis longtemps la population et qui la persécutent encore.

Comme nous voulons expliquer l'unique motif de notre mouvement, nous nous adressons à vous pour vous demander de renoncer à l'enseignement de la religion, qui est la base de notre foi.

Il est impossible de donner une idée exacte de la situation de la ville de Durazzo, qui est en proie à une véritable anarchie.

Nous avons pu visiter les rues de la ville, qui sont dévastées par les incendies et les pillages. Les habitants sont dans un état de misère et de désespoir.

Les autorités locales sont impuissantes à maintenir l'ordre et la tranquillité. Les insurgés continuent à se livrer à leurs crimes et à leurs exactions.

La situation est très grave et il est à craindre que la ville ne soit livrée à un véritable chaos.

Dans la Région

Les Grèves Lilloises

Les employés du Monop

reprent le travail

ILS ONT OBTENU DES SATISFACCTIONS

Nous annonçons hier matin qu'une entrevue devait avoir lieu mercredi matin à la Préfecture, en présence de M. Trépoigt, préfet, entre les délégués du personnel au grève et M. Guillon, directeur de la Compagnie des tramways Monop.

Cependant, M. Guillon ayant dû se concerter avec les administrateurs de sa compagnie en vue de cette réunion, demanda que celle-ci fût reportée dans l'après-midi. A la suite de cette entrevue, qui fut très longue, les délégués du personnel déclarèrent soumettre à leurs camarades des propositions qui venaient d'être échangées.

Cet effet, une réunion générale des employés en grève de la Compagnie du Monop eut lieu à Roubaix.

A l'issue de cette réunion, M. Guillon était informé par les grévistes que ceux-ci reprendraient le travail jeudi matin.

COMMENT S'EST FAIT L'ACCORD

D'autre part, le Syndicat nous communiqua la note suivante :

« Les employés et ouvriers des tramways Monop, réunis au complet au local du Syndicat, le 27 mai 1914, à 8 heures du soir, après avoir pris connaissance du résultat de l'entrevue qui vient d'avoir lieu à la Préfecture entre les administrateurs et directeur de la Compagnie, M. Dron, les délégués du Syndicat et le chauffeur Evrard, dans le but de mettre fin à la grève actuelle.

« Prennent acte des déclarations et engagements pris par MM. les administrateurs de la Compagnie en présence du représentant du gouvernement, portant sur les points ci-dessous :

1° Le droit est reconnu formellement pour tous les agents de faire partie de la Société de secours mutuels.

2° La gestion de cette Société et le droit de participation de tous les membres, sont soumis à l'arbitrage de M. le Président du Tribunal civil.

3° Toutes garanties sont données pour la reconnaissance du droit syndical, qui sera absolu.

4° Aucune entrave ne sera apportée à l'exercice du droit syndical.

5° L'examen des questions de services sera poursuivi entre le directeur et l'administrateur de la Compagnie avec l'esprit le plus bienveillant et avec le désir de hâter l'application des solutions qui seront de nature à améliorer la situation du personnel et à établir la bonne harmonie.

6° Il ne sera fait aucun renvoi pour faits de grève.

7° Il décide la reprise du travail dès jeudi 28 mai, se réservant le droit de le cesser si les principales revendications ne sont pas satisfaites dans un délai raisonnable.

8° Il demeure entendu que cette reprise ne sera effectuée d'une façon régulière qu'à partir de 8 heures. Cette décision est prise à raison des difficultés présentes qu'apportent tous les agents pour se rendre à leurs dépôts respectifs.

9° L'Assemblée, par un vote spécial, à l'unanimité, remercie M. le Préfet; M. Dron, maire de Roubaix; M. Leduc, ainsi que tous les conseillers généraux, le public, qui, dans cette pénible circonstance, ont témoigné aux employés des tramways Monop, toute leur sollicitude. »

Le conflit du gaz prend fin

LES GREVISTES ONT OBTENU GAIN DE CAUSE

La grève des monteurs plombiers gaziers de la Cie du gaz de Wazemmes est également terminée.

Dans le courant de la matinée d'hier, les grévistes ont eu une entrevue avec M. Couvreur, secrétaire général de la dite Compagnie.

Satisfaction leur ayant été accordée concernant l'application de l'ancien règlement, les ouvriers décidèrent de reprendre le travail ce matin jeudi.

Le comité de grève nous a communiqué cette note :

« Mercredi matin, avant la réunion annoncée, une délégation de grévistes à la direction qui accepta d'appliquer l'ancien règlement. Devant ce geste de conciliation et sur les insistances du secrétaire du Bâtiment, les grévistes acceptèrent la reprise du travail pour jeudi, à l'heure habituelle d'ouverture. Une seconde délégation alla rendre compte à la Direction de cette décision.

« Sur interpellation de plusieurs délégués au sujet des considérants donnés par le camarade congédié pour un journal local, la Direction déclare qu'elle démentait ces affirmations, qu'elle n'avait jamais dit ni permis à ce journal de pareilles insinuations, et qu'au contraire les meilleurs certificats seront délivrés à l'intéressé qui ne méritait que des éloges; mais le manque de travaux dans cette saison est le cause de son renvoi ».

Les peintres votent toujours la grève

ILS TIENDRONT UNE GRANDE REUNION SAMEDI

Le Comité de la grève des Peintres nous communique la note suivante :

« Les peintres et vitriers se sont réunis mercredi matin, à leur siège, pour faire pointer leur carte. Dans la journée, la commission a distribué des cartes d'adhésion pour travailler. A 8 heures et demie le soir, une réunion eut lieu à l'Union de la rue, où tous les assistants furent invités à donner leur approbation au conflit.

Un grand nombre de camarades prirent la parole. Ceux-ci exposèrent leurs idées et une longue discussion eut lieu à l'effet de savoir s'il fallait passer à un vote pour décider de la continuation de la grève ou la reprise du travail.

Le secrétaire du bâtiment, déclara l'esprit de patron de la peinture, puis déclara que le matin, la commission avait décidé, à l'unanimité, de déclarer le soir l'assemblée, qu'un vote au bulletin serait tenu lieu afin de savoir s'il fallait continuer la grève ou reprendre le travail.

Le même moment arrivait un train de marchandises, venant de Boulogne. Les malheureux voulurent se placer entre deux trains et se couchèrent sur le sol, mais il n'y avait pas de place et ils furent renversés et leur corps écrasé.

Le train de marchandises, qui transportait des marchandises, fut arrêté et les malheureux furent dirigés vers l'hôpital de la rue de Valenciennes, où ils furent soignés.

A Calais

Un cantonnier blessé par deux trains

Hier matin, une brigade de cantonniers travaillait au kilomètre 275,550, entre les stations de Marquise et de Caffiers, lorsque survint le train 28 parti de Calais-Ville à 7 h. 24 et qui pilotait la machine conduite par le mécanicien Rase Narciève et le chauffeur Doherty.

A cet endroit la voie forme une courbe et est en tranchée. Les cantonniers, prévenus, se retirèrent sur l'accotement, sauf le nommé Blangy Floris, 31 ans, habitant Ferques, marié et père de deux enfants, qui commença à s'écarter de sa gare sur la voie des marchandises.

Le même moment arrivait un train de marchandises, venant de Boulogne. Les malheureux voulurent se placer entre deux trains et se couchèrent sur le sol, mais il n'y avait pas de place et ils furent renversés et leur corps écrasé.

Le train de marchandises, qui transportait des marchandises, fut arrêté et les malheureux furent dirigés vers l'hôpital de la rue de Valenciennes, où ils furent soignés.

Les deux brigades furent dirigées vers l'hôpital de la rue de Valenciennes, où ils furent soignés.

Le train de marchandises, qui transportait des marchandises, fut arrêté et les malheureux furent dirigés vers l'hôpital de la rue de Valenciennes, où ils furent soignés.

Le train de voyageurs, qui transportait des voyageurs, fut arrêté et les malheureux furent dirigés vers l'hôpital de la rue de Valenciennes, où ils furent soignés.

Le train de marchandises, qui transportait des marchandises, fut arrêté et les malheureux furent dirigés vers l'hôpital de la rue de Valenciennes, où ils furent soignés.

Le train de voyageurs, qui transportait des voyageurs, fut arrêté et les malheureux furent dirigés vers l'hôpital de la rue de Valenciennes, où ils furent soignés.

A Filines-les-Raches

Les pierres qui tuent

UN OUVRIER MINEUR EST ECRASE

Un terrible accident vient de se produire à la fosse n° 1 de la Compagnie des mines de Filines-les-Raches.

Un ouvrier, Joseph Duffinell, âgé de 40 ans, était occupé à son travail dans une veine quand tomba à coup une énorme pierre se détachant du toit et s'abattit sur l'infortuné ouvrier, qui fut écrasé et tué sur le coup.

Le cadavre fut déposé à grand'peine et reconduit à son domicile.

M. Joseph Duffinell était marié et père de dix enfants dont l'aîné a à peine 10 ans.

Cet affreux accident et les navrantes circonstances qui l'ont entouré ont produit à Filines-les-Raches la plus pénible impression.

A LOURCHES

Un train dérailla et versa

DE NOMBREUX VOYAGEURS SONT CONFUSIONNES

Lundi soir, le train de la Compagnie d'Anvin avait quitté Tournement à 8 heures pour arriver à Calais à 9 heures 16. Il se trouvait aux environs de la gare de Lourches quand, tout à coup, par suite de la rupture de l'essieu d'un wagon, tout le train dérailla et versa sur le côté.

Seuls les locomotives, conduites par le mécanicien Devicq et le chauffeur Evrard, demeurèrent tous deux à Guines, étant demeurés sur les rails.

Le train était conduit par le conducteur Bouillez, demeurant également à Guines, avenue Annapule-Boulogne.

Le train était formé d'un fourgon de tête, d'un wagon chargé de traverses, de trois voitures à voyageurs et d'un fourgon de queue.

La première voiture à voyageurs était un wagon à couloir central de quarante places, les autres étaient une voiture de 2e et une voiture de 3e classe.

Le fourgon de queue était rempli de paquets d'écrits.

C'est au deuxième wagon, chargé de traverses, qu'un essieu se rompit.

Les voitures suivantes furent projetées sur le talus du remblai d'une hauteur de quatre mètres environ.

Le choc fut terrible. Les voyageurs qui se trouvaient dans les voitures furent précipités les uns sur les autres avec une extrême violence.

Tous cherchaient à se sauver au plus vite. Plusieurs sautèrent par les glaces brisées et se jetèrent à l'eau. D'autres furent saisis par un portière qui avait été ouverte.

Les femmes et les enfants appelaient au secours et criaient de terreur.

Les employés du train et des habitants du voisinage vinrent aider les voyageurs à sortir et à se dégager.

Sur les quarante voyageurs qui se trouvaient dans le train, on comptait une douzaine de blessés, la plupart légèrement.

Ce sont :

M. Malle, d'Hampes-Bouques ; M. Lepointe, de Reberghes ; M. Daxille, M. Duponchaux, M. et Mme Desalle, de Calais.

Un employé de la banque Gosselin, de Boulogne-sur-Mer, a un genou déboîlé.

M. Muis, cultivateur à Hampes-Bouques, reçut de fortes contusions aux reins. On lui a transporté en voiture à la gare de Guines, où il fut soigné avant d'être reconduit chez lui.

La locomotive étant, comme nous l'avons dit, demeurée sur les rails, on la décrocha et elle continua sa route jusqu'à la gare de Lourches, d'où on demanda du secours par téléphone.

M. le docteur Collette, d'Ardrès, se rendit aussitôt sur les lieux.

Après les premiers soins, les blessés habitant Calais furent dirigés sur Guines et de là sur Calais.

Pour rendre la voie à la circulation, on culbuta complètement les wagons déraillés dans un champ de betteraves bordant la ligne et appartenant à M. Noyer-Delverre, cultivateur à Wolphus.

Toutes les équipes de cantonniers de la ligne d'Anvin à Calais furent envoyées sur les lieux, sous les ordres des inspecteurs et du péonier Froideval.

La correspondance a été assurée par les trains de secours.

Une enquête est ouverte.

A Prouvy

Une vieille femme écrasée sur la voie ferrée

Mercredi vers 3 heures du matin, au cours d'une ronde, le veilleur de la caoutchoucère de Thiant a découvert sur la voie ferrée, à 700 mètres du Pont de l'Escant, le cadavre d'une femme, la nommée Chaise, âgée de 75 ans, originaire de Viesly.

La tête était écrasée et le pied gauche sectionné.

On croit que la pauvre vieille, traversant la voie dans la soirée, aura été surprise par un train.

Cette malheureuse avait quitté un établissement charitable de Valenciennes il y a quelques jours.

A Calais

Un cantonnier blessé par deux trains

Hier matin, une brigade de cantonniers travaillait au kilomètre 275,550, entre les stations de Marquise et de Caffiers, lorsque survint le train 28 parti de Calais-Ville à 7 h. 24 et qui pilotait la machine conduite par le mécanicien Rase Narciève et le chauffeur Doherty.

A cet endroit la voie forme une courbe et est en tranchée. Les cantonniers, prévenus, se retirèrent sur l'accotement, sauf le nommé Blangy Floris, 31 ans, habitant Ferques, marié et père de deux enfants, qui commença à s'écarter de sa gare sur la voie des marchandises.

Le même moment arrivait un train de marchandises, venant de Boulogne. Les malheureux voulurent se placer entre deux trains et se couchèrent sur le sol, mais il n'y avait pas de place et ils furent renversés et leur corps écrasé.

Le train de marchandises, qui transportait des marchandises, fut arrêté et les malheureux furent dirigés vers l'hôpital de la rue de Valenciennes, où ils furent soignés.

Le train de voyageurs, qui transportait des voyageurs, fut arrêté et les malheureux furent dirigés vers l'hôpital de la rue de Valenciennes, où ils furent soignés.

Le train de marchandises, qui transportait des marchandises, fut arrêté et les malheureux furent dirigés vers l'hôpital de la rue de Valenciennes, où ils furent soignés.

Le train de voyageurs, qui transportait des voyageurs, fut arrêté et les malheureux furent dirigés vers l'hôpital de la rue de Valenciennes, où ils furent soignés.

Le train de marchandises, qui transportait des marchandises, fut arrêté et les malheureux furent dirigés vers l'hôpital de la rue de Valenciennes, où ils furent soignés.

Le train de voyageurs, qui transportait des voyageurs, fut arrêté et les malheureux furent dirigés vers l'hôpital de la rue de Valenciennes, où ils furent soignés.

Le train de marchandises, qui transportait des marchandises, fut arrêté et les malheureux furent dirigés vers l'hôpital de la rue de Valenciennes, où ils furent soignés.

DRAMATIQUE PERQUISITION ENTRAINE UN SUICIDE

Charleville, 27 mai. — Une automéde chargée de contraindre et menée, par deux hommes masqués, se dirigeant sur Rehel, ayant été saisie à la capitainerie de Hocroy, un lieutenant et le sous-brigadier Reingnez réquisitionnèrent une auto pour se livrer à la poursuite des fraudeurs.

Ils les rejoignirent au village du Chatelet, près de Rehel, au moment où ils garnissaient leur voiture chez un aubergiste. Le sous-brigadier resta en surveillance devant la maison, pendant que le lieutenant allait chercher le maire du Chatelet pour procéder à la perquisition d'une camionnette se trouvant sur Reingnez, le lieutenant s'enferma dans l'auberge et prit la fuite sur leur voiture.

Le sous-brigadier parvint à se détacher et à s'échapper. Il se lança à la poursuite des fugitifs, ne pouvant les rejoindre, il crut à un piège et se précipita dans la campagne. Les fraudeurs, forcés d'abandonner leur voiture, s'élançèrent dans la campagne. Reingnez réussit à rejoindre le chauffeur et, après une lutte acharnée, put le maîtriser jusqu'à l'arrivée de son lieutenant et des gendarmes.

L'auto 40 H-P contenait 600 kilos de tabac et pour 5,000 francs de détailles.

Le 4e Congrès des Praticiens de France

IL S'EST OUVERT HIER MATIN A PARIS

Paris, 27 mai. — Le quatrième congrès des praticiens de France s'est ouvert ce matin à 9 heures, dans la salle des Sociétés Savantes, 8, rue Danton.

Après la vérification des pouvoirs, les congressistes ont approuvé les rapports du comité de vigilance et du trésorier.

Le docteur Le Fur a ensuite donné lecture de son rapport « contre toutes les tentatives de fonctionnarisation ».

SEANCE DE L'APRES-MIDI

Dans la séance de cet après-midi, présidée par M. Gairal, le Docteur Léon Labbé, sénateur, membre de la commission Chéron, a rendu compte au Congrès d'une conversation qu'il a eue hier avec M. le Ministre du Travail et de laquelle il ressort que le Ministre est disposé à admettre que l'Union des Syndicats Médicaux ou le Congrès désignent des représentants, que le nombre des membres soit porté de trois à six. Il a ajouté qu'il ne songeait pas changer quoi que ce soit à la commission actuelle des tarifs et qu'il était décidé à laisser régler la question si elle se présentait par le Ministère de l'Intérieur.

M. le Docteur Labbé a fait connaître la situation signalée par M. Léon Labbé est nouvelle, que l'attitude du Ministre du Travail n'avait pas été jusque là telle que l'indique M. Labbé, que M. Métin, sur des questions formelles, s'était refusé à rendre l'engagement qu'il ne serait pas question dans cette commission de la fonctionnarisation des honoraires médicaux. Devant cette première attitude du Ministre, de nouveaux médecins ont refusé de collaborer à la commission. Leur geste se justifiait largement, ajoute M. Le Fur, étant donné que le but de la commission à son avis, n'est autre que d'étrangler le corps médical.

M. le Fur insiste pour que cet exemple soit suivi par tous les médecins membres de la commission.

« Conférez, termine-t-il, préparez-vous à l'action. Inscrivez sur votre drapeau les deux revendications essentielles qui forment à l'heure actuelle, la charte du corps médical, la raison d'être de notre profession, c'est-à-dire : le libre choix et le tarif à la visite ».

MM. les docteurs Hartmann et Netter combattent cette proposition.

Les congressistes décident d'envoyer une délégation à M. Métin, Ministre du Travail.

Le congrès adopte ensuite un vœu proposé par M. Le Fur et relatif à la fonctionnarisation.

M. le docteur Lafontaine rend compte au Congrès de l'attitude des membres de la commission Chéron-Métin qui ont démissionné. Il termine par un chaleureux appel à « l'Union qui assurera la victoire ».

M. Poincaré échappa-t-il à un attentat ?

Lyop, 27 mai. — A la veille de l'arrivée de M. Poincaré à la stèle lyonnaise avait été arrêté à Limonest l'anarchiste Péchoud, 30 ans, qu'on trouva porteur d'une bombe au picrate de potasse.

Une perquisition opérée au domicile de cet individu rue Bancel, à Lyon, a fait apparaître la découverte d'une bombe plus volumineuse et d'une grenade volée dans un arsenal.

Cette arrestation avait été tenue secrète pour n'alarmer ni le président, ni la population. Ce soir, on a fait exploser au parc d'artillerie les engins saisis qui, lancés dans la foule, auraient pu faire de nombreuses victimes.

Péchoud, qui a été interné à l'asile d'aliénés de Bicêtre, a été écroué à la disposition de M. Hauer, juge d'instruction.

Le Congrès des « Indirectes » à Amiens

Amiens, 27 mai. — Le congrès de l'Union générale des agents des contributions indirectes s'est ouvert, aujourd'hui, à Amiens.

De nombreux départements y ont envoyé des délégués.

La discussion du rapport du conseil d'administration a donné lieu à une discussion assez vive. Les agents des contributions indirectes protestent particulièrement contre les modes politiques.

Cet après-midi, les commissions ont tenu des réunions pour rédiger d : rapports sur les questions à l'ordre du jour.

LA SANTÉ DE SARAH

Paris, 27 mai. — Le bruit a couru que Mme Sarah Bernhardt, qui donne actuellement une série de représentations en Belgique, s'était trouvée assez gravement indisposée, à Liège, au cours d'une visite de l'Intérieur, le 25 mai. Nous avons été rassurés par l'Intérieur au sujet de sa santé, car elle n'a subi aucune atteinte à sa santé.

Le bruit a couru que Mme Sarah Bernhardt s'était trouvée assez gravement indisposée, à Liège, au cours d'une visite de l'Intérieur, le 25 mai. Nous avons été rassurés par l'Intérieur au sujet de sa santé, car elle n'a subi aucune atteinte à sa santé.

DRAMATIQUE PERQUISITION ENTRAINE UN SUICIDE

Charleville, 27 mai. — Une automéde chargée de contraindre et menée, par deux hommes masqués, se dirigeant sur Rehel, ayant été saisie à la capitainerie de Hocroy, un lieutenant et le sous-brigadier Reingnez réquisitionnèrent une auto pour se livrer à la poursuite des fraudeurs.

Ils les rejoignirent au village du Chatelet, près de Rehel, au moment où ils garnissaient leur voiture chez un aubergiste. Le sous-brigadier resta en surveillance devant la maison, pendant que le lieutenant allait chercher le maire du Chatelet pour procéder à la perquisition d'une camionnette se trouvant sur Reingnez, le lieutenant s'enferma dans l'auberge et prit la fuite sur leur voiture.

Le sous-brigadier parvint à se détacher et à s'échapper. Il se lança à la poursuite des fugitifs, ne pouvant les rejoindre, il crut à un piège et se précipita dans la campagne. Les fraudeurs, forcés d'abandonner leur voiture, s'élançèrent dans la campagne. Reingnez réussit à rejoindre le chauffeur et, après une lutte acharnée, put le maîtriser jusqu'à l'arrivée de son lieutenant et des gendarmes.

L'auto 40 H-P contenait 600 kilos de tabac et pour 5,000 francs de détailles.

Arrestation d'un facteur des Postes

Paris, 27 mai. — Le facteur des postes Armingault, 25 ans, 3, passage St-Pierre-Meloir, a été arrêté cet après-midi, par le brigadier André, de la direction de la police judiciaire, en flagrant délit de violation de correspondances et de vol de bons poste.

Armingault était attaché au bureau de poste situé 112, rue du Chemin-Vert.

Fouillé, il a été trouvé porteur de neuf bons de poste représentant une somme de 60 francs environ.

Il a été envoyé au dépôt.

La rentrée au Palais-Bourbon

LES DEPUTES SONT CONVOCUES POUR LE 1er JUIN

Paris, 27 mai. — La présidence de la Chambre a lancé aujourd'hui à tous les députés la convocation pour la séance du 1er juin.

L'ordre du jour de cette séance comprend l'élection d'un président et de deux vice-présidents provisoires, puis l'installation d'un président provisoire.

Dans l'Armée

Paris, 27 mai. — Candidats du 1er corps reconnus admissibles à l'école militaire de l'artillerie, à la suite du concours de 1914 à 150 régiment d'artillerie : Rouhard, maréchal-des-logis. — 27e régiment d'artillerie : Payen, maréchal-des-logis. — 41e régiment d'artillerie : Priquet et Richez, maréchal-des-logis.

Arrestation d'un espion à Reims

Reims, 27 mai. — La Sreté de Reims surveillait depuis plusieurs semaines un certain Giacomini, trente ans, originaire du Corse, qui recherchait la société des sous-officiers de la place et qui ne se livrait à aucun travail. On le soupçonnait de pratiquer l'espionnage.

Des perquisitions viennent d'être opérées au domicile de cet individu et dans la chambre occupée par son amie. Les documents saisis ne laissent aucun doute sur le trafic de Giacomini, qui a été arrêté séance tenante. Les documents seront examinés par l'autorité militaire.

Reims, 27 mai. — L'individu arrêté par des inspecteurs de la Sreté de Reims est un nommé Charles Gianvitti, 30 ans, originaire de Courbe, ancien employé d'un bar de Reims, où sa mère est encore cuisinière et demeurant place Drouot-d'Ermon.

Gianvitti avait fait, il y a quelques années, la connaissance d'une jeune femme et depuis ce moment il avait cessé de travailler. Il s'absentait fréquemment pour de multiples voyages.

L'inculpé recherchait la fréquentation des sous-officiers, particulièrement de ceux dépendant des services aéronautiques. Il s'était créé de nombreuses relations dans le monde militaire et se rendait assez souvent au camp de Chalons.

Gianvitti a été arrêté samedi au domicile de sa maîtresse. Celle-ci a été laissée en liberté provisoire, mais une perquisition a été opérée chez elle.

L'aviateur Hamel retrouvé ?

LA NOUVELLE EN A COURU A LONDRES, MAIS-ELLE N'EST PAS CONFIRMEE

London, 27 mai. — Les journaux annoncent que l'aviateur Hamel a été recueilli par un voilier, samedi dernier, à 1 heure 55 de l'après-midi, à l'est de la mer du Nord.

London, 27 mai. — La nouvelle publiée par plusieurs journaux, d'après laquelle l'aviateur Hamel aurait été recueilli dans la mer de Nord par un voilier et débarqué dans un port de nord de l'Ecosse, n'est pas confirmée. Il est même à craindre que cette nouvelle soit inexacte.

En effet, le directeur de la police de ce port, avec qui des agents d'Hamel sont allés en communication téléphonique, a déclaré qu'il n'avait aucune connaissance de l'aviateur.

UN AVIATEUR ANGLAIS TOMBE A L'EAU

London, 27 mai. — Le Lieutenant Williams, qui volait au-dessus du port de Southampton, a été renversé dans la mer par un vent fort et a disparu. On ne sait pas si un accident de ce genre, et qui a causé la mort de l'aviateur, est arrivé à l'est d'une hauteur de 100 mètres.